

**École des Deux-Ruisseaux**

**278, rue de l’Atmosphère Gatineau (Québec) J9J 3V2**

**Téléphone : (819) 771-1472 Télécopieur : (819) 771-3805**

***Conseil d’établissement 2020-2021***

***028 PV CE 2020-10-14***

***Procès-verbal de la réunion du 14 octobre 2020***

|  |  |
| --- | --- |
| ***Membres du conseil d’établissement présents:*** |  |
| Sabrina Bertrand, parent | Chantal Laberge, directrice |
| Jonathan Brulotte, parent | Bruno Cyr, enseignant |
| Titus Cristea, parent | Julie Leblanc, enseignante |
| Guillaume Dubé, parent | Sophie Lefebvre, enseignante |
| Alain Henrion, parent | Annie Pilotte, enseignante |
| Nicolas Stievenard, parent | Stéphanie Richard, éducatrice au service de garde |
|  |  |
|  |  |
| ***Autres représentants présents*** |  |
| Judith Santerre-Blanchard, présidence OPP, secrétaire |  |
|  |  |
| ***Membres du public*** | ***Absences:*** |
| Daniel Ibrahim | Josée Bolduc, responsable du service de garde |
|  |  |

1. ***Préliminaires :*** 
   1. *Présences et ouverture de la séance*

M. Dubé déclare la séance ouverte à 18h33.

* 1. *Vérification du Quorum*

M. Dubé constate que le quorum est respecté.

* 1. *Lecture et adoption de l’ordre du jour*

L’ordre du jour est adopté avec les modifications proposées au varia par M. Jonathan Brulotte et secondée par M. Nicolas Stievenard. *Résolution CÉ 028 20-21-014*

* 1. *Parole du public*

Aucune intervention du public.

1. ***Procès-verbal :***
   1. *Adoption du procès-verbal de la séance du 23 septembre 2020*

Le procès-verbal est adopté par M. Bruno Cyr et Mme Sabrina Bertrand. *Résolution CÉ 028 20-21-015*

* 1. *Suivis du procès-verbal du 23 septembre 2020*
* Formation obligatoire des membres du CE : 7 capsules sont maintenant disponibles. Les liens seront acheminés par courriel.
* Midi-actifs : 14 classes participeront aux midi-actifs
* Modalités quant au départ d’un membre parent : informations transmises par courriel

1. ***Mot des représentants***
   1. *Mot du président*

M. Dubé fait des propositions de modifications aux règles de régie interne du CÉ quant à l’utilisation des modes virtuels aux rencontres afin de s’adapter aux réalités de la zone rouge. Des recommandations ont également été faites à la direction quant à la mise à jour du site web de l’école et la réactivation du courriel du CÉ. Tel qu’effectué au comité de parent, M. Dubé suggère que les représentants présentent un bon coup.

* 1. *Mot de la direction*
* Les lignes dans la cour d’école ont été peintes lors de la journée pédagogique du 2 octobre.
* Afin de mettre l’accent sur les apprentissages, le Ministère a décidé qu’il n’y aura que 2 étapes cette année (janvier et fin juin), la première communication étant repoussée à la mi-novembre. La rencontre de parents se fera par téléphone ou par visioconférence. Des changements sont également apportés aux normes et modalités ; toutes les compétences seront dorénavant évaluées aux 2 bulletins. Une communication sera faite demain aux parents à cet effet.
* Halloween : ll n’y aura pas de rallye ni d’échange ; les enfants pourront toutefois se déguiser.
* Pizza Gabriel : premier repas servi, arrivé chaud en 2 livraisons, semble être apprécié des élèves
* Bon coup : respect des consignes sanitaires, très peu d’absences au niveau du personnel.
* Courriel CÉ : désactivé depuis 2010, a été réactivé et sera publicisé
* Robotique : Les enseignants sont actuellement consultés (jusqu’au 23 octobre) quant à l’utilisation des fonds disponibles à la CSSPO en robotique. Il y aura également des achats en lien avec le Lab créatif en janvier.
  1. *Mot du représentant du comité de parent*

Le comité de parent sera consulté dans le prochain mois quant à la nouvelle politique de la répartition des élèves. La politique serait applicable en janvier. La loi 40 supporterait la fratrie et la modernisation des règles de régie interne afin d’augmenter la participation des parents à la gouvernance. Des points récurrents seront abordés au cours de l’année, soit la douance, la standardisation des effets scolaires et la planification à long terme des infrastructures scolaires.

* 1. *Mot du représentant OPP*

Les démarches sont en cours pour le jour du Souvenir. Malheureusement, le Trottibus devra être annulé en raison de la faible participation et des contraintes sanitaires de la zone rouge.

* 1. *Mot du représentant du comité EHDAA*

Le Centre de services scolaire (CSS) invitera les parents, dont leur enfant bénéficie d’un plan d’intervention, à soumettre leur candidature. Ce parent n’est pas nécessairement membre du CÉ. Un sous-comité du comité de parent sélectionnera 1 parent par école parmi ceux qui auront soumis leur candidature.

* 1. *Mot du représentant de la communauté*

Réflexion quant aux critères de représentativité : social, environnemental, meilleure pratique, robotique. Un ancrage avec le projet éducatif est souhaité. Une décision sera prise au varia.

* 1. *Mot de la représentante du service de garde (Stéphanie Richard)*

Les mesures d’hygiène et de distanciation sont bien respectées. Une belle collaboration est observée. La prochaine journée pédagogique (6 novembre) sera sous le thème d’Harry Potter.

* 1. *Mot du personnel enseignant*

La zone rouge n’a pas beaucoup influencé les activités de la classe, les mesures étant déjà en place. Quelques enfants portent maintenant le masque en classe.

1. ***Dossiers*** 
   1. *COVID*

Zone rouge : les mesures étaient déjà en place au primaire, les changements se voient au secondaire principalement. Au secondaire, le masque est maintenant porté en tout temps sur le terrain d’école par les enseignants et les élèves.

* 1. *Éducation à la sexualité*

Les capsules débuteront en janvier, sauf en 4e année, car il y aura un atelier en octobre sur l’image de soi). Les documents pour les demandes d’exemption seront acheminés aux parents sous peu. La formation ne sera pas offerte près des périodes d’examen. L’aspect légal des médias sociaux sera abordé par le policier scolaire (projet VIP).

* 1. *Sortie cinéma- 3e année*

Le Ministère alloue de l’argent pour des sorties à l’extérieur de l’école. Les enseignants de 3e année souhaitent aller voir The Croods 2 au cinéma en décembre (marche 40 minutes, relié à la matière, appréciation du film, caractéristique des personnages) si les normes sanitaires le permettent. Les élèves seraient assis en bulle-classes, ils seraient les seuls au cinéma et les lieux auraient été désinfectés au préalable. Considérant qu’il est plus facile d’annuler que d’organiser à la dernière minute, l’approbation du projet est demandée.

Le vote est demandé ; 9 pour 1 contre 1 abstention  *Résolution CÉ 028 20-21-016*

* 1. *Normes et modalités*

Tel que mentionné, précédemment, toutes les compétences seront dorénavant évaluées aux 2 bulletins.

* 1. *Plan d’action- projet éducatif*

Formation TEAMS aux enseignants selon leur niveau de connaissance.

* 1. *Plan de lutte à l’intimidation*

La mise à jour du plan sera présentée au CÉ en novembre.

* 1. *Rapport annuel 2019-2020*

Les interrogations de la dernière rencontre ont été répondues. Le rapport est adopté par MM. Bruno Cyr et M. Titus Cristea.  *Résolution CÉ 028 20-21-017*

|  |
| --- |
|  |

1. ***Budget et fonctionnement du CÉ***
   1. *Budget de fonctionnement du CÉ - mise à jour mensuelle-projets*

Proligne : 3325$

* 1. *Règles de régie interne*

Les propositions de modification, pour s’adapter aux nouvelles réalités virtuelles, sont présentées.

Un amendement est proposé par Jonathan Brulotte, secondé par M. Alain Henrion, afin d’inclure la possibilité de faire un mode de fonctionnement hybride de rencontres en présentiel avec la possibilité de virtuel. Les considérations techniques seraient à déterminer ultérieurement.

Le vote est demandé : Pour 2 Contre 8 Abstention 1 ; l’amendement est rejeté.

Les règles pourront être remodelées ultérieurement en fonction des besoins et des possibilités techniques. M. Bruno Cyr et M, Titus Cristea adoptent les propositions de modifications à la régie interne.  *Résolution CÉ 028 20-21-018*

* 1. *Calendrier des rencontres amendement*

En raison de conflits d’horaire, les rencontres du CÉ seront reportées au mercredi, donc les 14 octobre, 11 novembre, 9 décembre, 10 février, 10 mars, 14 avril, 12 mai, 9 juin, à 18h30. L’amendement est adopté par M. Bruno Cyr et Mme Sabrina Bertrand. *Résolution CÉ 028 20-21-019*

1. ***Varia*** 
   1. *Littéracie numérique*

M. Brulotte félicite l’utilisation grandissante des plateformes numériques (TEAMS, alloprof).

* 1. *Formation obligatoire*

Les liens seront partagés.

\*\* Une prolongation de 15 minutes est adoptée par MM.Jonathan Brulotte et Titus Cristea\*\*

*Résolution CÉ 028 20-21-020*

* 1. *Fond vert*

Fond disponible à la Ville de Gatineau, l’école a déjà bénéficié de cette subvention.

* 1. *Membre de la communauté*

Un volet communautaire et un volet littéracie numérique sont souhaités. Il est proposé par M.Jonathan Brulotte et M.Bruno Cyr de contacter le Fab lab et la bibliothèque municipale afin de supporter le CÉ en tant que membre de la communauté.  *Résolution CÉ 028 20-21-021*

* 1. *LEUCAN*

LEUCAN offre cette année la tirelire virtuelle. La promotion auprès des parents est approuvée par M. Guillaume Dubé et Mme Sabrina Bertrand. *Résolution CÉ 028 20-21-022*

1. ***Correspondance***

Aucune correspondance.

1. ***Levée de la séance***

M. Bruno Cyr et M. Jonathan Brulotte proposent la levée de l’assemblée à 18h41. *Résolution CÉ 028 20-21-023*

***Le président, Guillaume Dubé***

***La directrice, Chantal Laberge***